

## ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUE 6

### METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE JEUNESSE : QUELS ENJEUX ? QUELLES METHODES ?

**Intervenant :**

**Bernard BIER, Chargé d'études et de formation à l'INJEP**

Deux mots de présentation : je travaille à l'Unité de la Recherche, des Etudes et de la Formation (UREF) de l'INJEP, entre autre sur l'analyse des politiques publiques, politiques de jeunesse et politiques éducatives, - ce qui me permet d'ailleurs de poser d'emblée une première question : est-ce que toute politique de jeunesse est une politique d'éducation ? Est-ce que toute politique d'éducation est une politique de jeunesse ?

Je voudrais, afin d'ouvrir le temps d'échange collectif, poser quelques jalons de manière à pointer les enjeux des politiques de jeunesse, et évoquer quelques éléments méthodologiques, sachant que l'on est dans un sujet, qui n'est pas simple, et qui est aussi polémique, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire qui fait débat. Il n'y a pas « la » Vérité de ce que serait une bonne politique de jeunesse ou « la » bonne politique éducative. J'ai entendu à la tribune des propos qui étaient de l'ordre de l'affirmation, du normatif à ce sujet, qui me posent problème.

De plus en plus de collectivités territoriales se saisissent aujourd'hui de cette question, quelle que soit leur échelle, non sans ambiguïtés. Et ces ambiguïtés se retrouvent d'ailleurs au niveau de l'Etat.

D'abord, quand met-on à l'agenda politique la question de la politique de jeunesse ? Toutes les politiques publiques naissent quand un problème est identifié puis inscrit à l'agenda politique. Ce n'est pas propre à la jeunesse : on l'a vu par exemple à propos des questions d'environnement. Mais il s'agit ici de savoir où, quel est voire qui est le problème. Pointer la jeunesse comme problème peut nous interroger.

Deuxième ambiguïté, c'est l'équation fréquente entre jeunes, jeunes des quartiers, voire jeunes issus de l'immigration ou des immigrations, etc., en occultant, par exemple, les jeunes ruraux, d'autres encore, apparemment mieux lotis, ou en faisant comme si les jeunes n'étaient que du côté des difficultés.

Troisième point, cela a été dit hier à la tribune assez fortement, entre autres par mon collègue RICHEZ, c'est que certes, on se saisit de plus en plus de la question de la jeunesse. Mais quelle est la place de la jeunesse dans la problématique municipale ? L'élu à la jeunesse et à ... (toutes les configurations sont ici possibles : éducation, vie associative, animation des quartiers) a-t-il une délégation forte ou une place mineure dans l'équipe municipale, celle que l'on donne, cela a été dit hier, au plus jeune, au dernier arrivé, à la minorité politique ?

Cette question de la jeunesse telle que vécue par les collectivités s'inscrit dans un moment de recomposition politique où l'Etat, effectivement, se désengage sur un certain nombre de questions. L'Etat, qui, à une certaine époque, pouvait avoir comme préoccupation la jeunesse dans sa transversalité, son universalité (s'adressant à tous les jeunes) se focalise sur la jeunesse sous l'angle de la cohésion sociale, et sur des tranches qui seraient problématiques et qui seraient les ados et les préadolescents. Ce constat est corroboré par un rapport récent du sénateur LAMBERT. Et les politiques transversales, c'est-à-dire le droit commun de la jeunesse, sont renvoyées à certaines collectivités.

Et dernier point, on est dans un contexte - ce n'est pas nouveau, mais cela s'accélère - où les pratiques et des sociabilités juvéniles se transforment. C'est dans ce contexte que vous êtes amenés à vous préoccuper de la question de la jeunesse.

## L'émergence des politiques de jeunesse

Je voudrais maintenant faire un rappel historique succinct, pour rappeler que la jeunesse est une préoccupation politique extrêmement récente. L'Etat s'y est intéressé extrêmement tardivement. Au 19<sup>ème</sup> siècle, la seule politique de jeunesse était la conscription pour les garçons. La politique d'éducation ne s'adressait pas à ceux que l'on catégoriserait comme jeunes aujourd'hui, mais majoritairement aux enfants. Les politiques sanitaires et sociales dans leurs prémices visaient les familles et la petite enfance. Ceci le plus souvent dans une logique hygiéniste, etc.

Quand voit-on apparaître une politique de jeunesse? Dans l'entre-deux guerres avec la création d'un segment de l'Etat qui lui est consacré. Approche schématique, qu'il faudrait complexifier à la lumière de l'histoire. Et quand l'Etat va commencer à s'occuper de la jeunesse, ce sera du côté des loisirs. Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (sous ses différentes variantes ou tutelles) est essentiellement celui des loisirs. Avec, dans l'entre-deux guerres, le souci de démocratisation de l'accès aux loisirs, que ce soit les loisirs éducatifs, socioculturels ou sportifs. Dans un contexte où en France, et aujourd'hui plus que jamais, l'enfance et la jeunesse sont prises en charge essentiellement par l'école, dans la logique dominante de l'éducation formelle. Et les porteurs de l'éducation non formelle, les associations se veulent « complémentaires de l'école ».

La première vraie politique de jeunesse en France, c'est l'Etat français (Vichy), avec la préoccupation d'une prise en charge globale de la jeunesse, la jeunesse étant vue - je vais dire quelque chose qui va vous horrifier - comme une ressource. Les politiques antérieures étant perçues comme un gâchis, il fallait reconstruire la France, et c'est la jeunesse, bien encadrée dans les Chantiers de jeunesse du Maréchal (la participation des jeunes, déjà !), qui devait régénérer la France. Ces propos à peine provocateurs montrent que l'on ne peut se satisfaire de termes vagues, même parés des atouts du modernisme idéologique (participation jeunes comme ressource), il faut encore les clarifier et poser la question des valeurs qui les sous-tendent : quelles sont les valeurs qui nous conduisent à travailler pour, avec, en direction de la jeunesse ? Dans et pour quelle société ? Question éminemment politique.

Et cela explique aussi qu'à la Libération, si l'Etat a le souci d'une action publique en direction des jeunes, il va déléguer sa mise en oeuvre aux associations : il y a trop d'exemples dans l'histoire du 20<sup>ème</sup> siècle (voir les Etats totalitaires, fascistes, staliniens, etc.), qui se sont préoccupés de la jeunesse, mais dans une logique d'embrigadement, de normalisation ...

Plus on avance sous la 4<sup>ème</sup>, puis la 5<sup>ème</sup> République, plus la préoccupation de la jeunesse se développe sous deux angles avec, d'une part, une politique d'information des jeunes (un des premiers axes de l'action publique en direction des jeunes) ; d'autre part, une politique d'équipements et d'activités, qui va être relayée dans un certain nombre de cas par les municipalités. Des bénévoles puis des professionnels - les animateurs - vont encadrer les jeunes, des activités sportives, socioculturelles. C'est l'époque des Mille Clubs....

Je rappellerai aussi les années 66/67 avec le fameux Livre blanc de la jeunesse du secrétaire d'Etat à la Jeunesse, François MISSOFFE. Dans ce Livre blanc, qui précédait juste Mai 68, la question de la participation des jeunes qui fait partie aujourd'hui d'une rhétorique obligée se réduit à une page. Il s'agit à cette période d'encadrer les jeunes, et avec l'Education nationale de les éduquer de manière à ce qu'ils deviennent des citoyens à l'âge adulte.

Les années 60, c'est aussi la période, une nouveauté, où va naître une « culture jeunes ». La technique s'est développée (les fameux électrophones Teppaz). Les jeunes vont avoir leurs journaux, des émissions de radio. Même s'ils ne les font pas, elles sont faites par des personnes qui ne sont pas très âgées, et pour les jeunes. Et il suffit de relire les discours de l'époque, à droite, à gauche, celui des fédérations d'éducation populaire sur l'émergence du rock, etc., pour voir qu'on ne comprend pas qu'il se passe quelque chose d'inédit. Edgar MORIN est un des plus lucides, qui comprend ce qui se passe en terme d'émergence et d'autonomisation de la jeunesse. Cela participe fortement à la construction d'une identité générationnelle et à un changement de fait de la place des jeunes dans l'espace public : jeunes consommateurs, prescripteurs... Puis, à la fin de ces années, la « révolte mondiale de la jeunesse » ! Et cet espace public devient plus politique.

Ainsi nous voyons que les questions d'aujourd'hui et la manière dont on les pose sont assez récentes. Qu'est-ce que vingt, trente ans à l'aune de l'histoire ?

### **Des transformations de la jeunesse**

Dans un deuxième temps, je voudrais insister sur quelques caractéristiques des transformations récentes de la jeunesse, qui posent la question des enjeux que les responsables politiques, à tous les niveaux, doivent prendre en charge. Je m'appuierai sur deux types de travaux : ceux du Commissariat général du Plan, dissous récemment, qui avait mis en place sous la direction d'un magistrat Dominique CHARVET des travaux extrêmement importants publiés ensuite à la Documentation française sous le titre « Jeunesse, le devoir d'avenir » ; et un ouvrage extrêmement important de Louis CHAUVEL, « Le destin des générations ».

Que nous disent ces travaux ?

Premièrement, nous assistons à une « institutionnalisation » de la jeunesse. Un exemple : en 1970, 25 % des jeunes, entre 18/25 ans, dépendent des aides publiques et, en 2000, il sont 75 % (prolongation de la scolarisation, développement de la crise et creusement des inégalités...).

Deuxièmement, cela a été évoqué également à la tribune, c'est la « familialisation » de la jeunesse : de plus en plus les jeunes se retrouvent dépendants de leur famille (alors qu'on n'a jamais été autant dans l'injonction à l'autonomie et que, de fait, sur le plan culturel, social, affectif les jeunes sont de plus en plus autonomes !). C'est tout le débat sur le RMI Jeunes ; et c'est la situation de nombre d'étudiants aujourd'hui qui, effectivement, sont censés dépendre encore de leurs parents et qui, pour des raisons x, y ou z, se retrouvent laissés à eux-mêmes et dans une situation difficile. On connaît les chiffres un peu alarmants sur les conditions de vie (ou de survie) de certains étudiants.

Le troisième point, c'est la « naturalisation » de la jeunesse : on est passé dans les années 80 de « la jeunesse vit des problèmes » à « la jeunesse est un problème ». Donc à une vision déficitaire de la jeunesse.

Pourtant nous voyons bien comment, loin de tout essentialisme, la jeunesse est une construction socio-politique. Ce qui interpelle bien évidemment la société française dans ses choix, et au premier chef, les politiques dans leur responsabilité.

Une question extrêmement importante, et j'y insiste, parce que je ne suis pas sûr que tout le monde à la tribune hier en ait tiré les conséquences, c'est la montée, CHAUVEL y insiste bien, des déséquilibres générationnels, déséquilibres démographiques, sociaux, économiques, politiques... Aujourd'hui, les jeunes plus diplômés rentreront dans la vie active à un salaire inférieur, auront beaucoup moins de chances de connaître la progression sociale de leurs aînés. De plus en plus de jeunes, voire des jeunes couples, voire des couples qui ne sont plus totalement des jeunes couples dépendent des aînés, de leurs parents... quand c'est possible.

Ces déséquilibres font une France vieillissante, une France qui, effectivement, a peur de sa jeunesse. Les images dominantes sont celles de la jeunesse dangereuse, de la jeunesse inquiétante. Il suffit de voir - je le dis de manière un peu triviale - comment certains débordements juvéniles sont repris dans la presse et de les comparer au traitement politique et médiatique de manifestations parfois assez violentes et avec incendie de bâtiments publics de certaines corporations professionnelles. Il suffit de voir aussi comment certaines manifestations musicales de jeunes - et je ne parle pas du rap, non plus des banlieues, mais pourquoi pas - sont perçues, non pas comme des rassemblements de jeunes qui font de la musique mais avant tout comme des lieux où va circuler de la drogue, etc. Cela ne veut pas dire qu'il n'en circule pas, mais là n'est pas l'essentiel. La suspicion prévaut *a priori*.

Et ce qui apparaît très fortement aujourd'hui dans tous les travaux qui sont menés autour de la jeunesse et aussi dans ce que peuvent observer des animateurs, des élus, des responsables de services jeunesse, c'est la question qui a aussi été soulevée dans certains ateliers, de la place des jeunes, de leur reconnaissance, comme ayant un « droit de cité » légitime dans l'espace public.

## **Les recompositions des politiques publiques**

Sur un plan politico-administratif, je l'évoquais plus haut, on assiste à une reconfiguration assez inédite, à savoir que certaines collectivités territoriales prennent en compte la question de la jeunesse dans sa totalité alors que l'Etat se recentre uniquement sur les dispositifs de cohésion sociale, et certaines tranches d'âge. La question qui nous est alors posée, quel que soit notre niveau d'intervention, est celle de la définition d'une politique de jeunesse ? Est-ce que c'est une politique qui s'adresse à tous les jeunes sur un territoire ou une politique qui s'adresse à certains jeunes uniquement ? En sachant que la difficulté est renforcée pour vous, liée à l'enchevêtrement des échelles territoriales et à la multiplication des dispositifs. Avec le souci légitime des uns et des autres, de ne pas être dans la redondance.

Après avoir esquissé quelques enjeux - on y reviendra dans les échanges -, se pose la question de la méthodologie : comment peut-on travailler sur cette question ? Comment peut-on mettre en place une politique de jeunesse ? Je n'ai pas la solution et me méfierai *a priori* de qui aurait « la solution ». On est de surcroît dans le cadre de politiques nationales, de politiques européennes de jeunesse qui leur donnent des infléchissements incontestables, mais aussi infranationales. Selon le territoire, ses besoins, ses préoccupations, une politique de jeunesse ne se met pas en place de la même manière.

Cela est important. Ce serait une erreur de dégager un modèle prototypique à reproduire partout uniformément. Il y a des questions, des méthodes qui sont communes, il y a incontestablement des erreurs à éviter, mais la spécificité d'une politique, en fonction du territoire, me semble quelque chose d'important.

### **Des pistes méthodologiques... qui sont aussi politiques**

J'en viens donc à quelques éléments qui me semblent à la fois être des éléments de méthode et poser des questions de fond, c'est-à-dire des questions politiques.

D'abord, le premier temps préalable à la mise en place d'une politique de jeunesse, et cela a aussi été dit hier très fortement, est de connaître les jeunes, c'est-à-dire sortir d'un discours qui est un discours « déféctologique », d'un discours sur la jeunesse comme danger, d'un discours qui se satisferait d'un certain nombre de clichés ou d'*a priori*. La première réalité à partager est la connaissance de ce que sont les jeunes, les adolescents, leurs pratiques et sociabilités..., préalable à toute intervention qui se voudrait pertinente et adaptée.

Ensuite, le diagnostic partagé s'impose, qui croise le quantitatif et le qualitatif. Les données quantitatives ont le mérite de nous sortir des impressions, mais en elles-mêmes elles ne disent rien. Il faut leur donner du sens. Le qualitatif y aide. La tendance institutionnelle est pourtant aujourd'hui d'aligner des chiffres et de s'en satisfaire. Autant dire que cela ne prépare pas à des interventions de qualité ou y visant (je pense entre autre au champ éducatif).

Il s'agit pour cela aussi d'entendre les personnes concernées, les jeunes, mais aussi les familles, les professionnels de la jeunesse et toutes les personnes sur le territoire, qui connaissent les jeunes, de près ou de loin. Cela peut être aussi la personne qui est chargée de l'entretien des équipements sportifs, et qui n'est pas un éducateur sportif, les chauffeurs de bus dans la ville, les commerçants, etc., qui peuvent avoir des informations sur les pratiques et les sociabilités juvéniles.

Il y a une approche quasi ethnologique à avoir. Il ne s'agit pas seulement de savoir combien de jeunes on a sur un territoire ou combien d'équipements sportifs ou socioculturels (quoi que cela ait aussi son importance). Mais il est extrêmement intéressant de faire comme les ethnologues, de se promener dans la ville et de voir par où passent les jeunes, où ils se regroupent, ce qu'ils font, ce qu'ils disent, les entendre comme sujets et dans leurs pratiques et sociabilités. Cela nous éviterait d'avoir des équipements très beaux, très chers sans jeunes - à moins que ce soit l'effet recherché, on peut parfois se le demander !

Ensuite, et c'est important, il faut inscrire les jeunes dans la globalité du territoire. J'ai été un peu gêné d'entendre à la tribune poser la question de la jeunesse sans la penser dans son rapport avec les autres tranches d'âge. Ceci donc pour la connaissance des jeunes et du territoire, des jeunes dans le territoire.

Deuxième point, on en a beaucoup parlé hier, cela semble, au moins en théorie, acquis : on ne fait pas pour les jeunes, on fait avec les jeunes. Et pourquoi ? Parce qu'ils ont une expertise d'usage ; parce que faire avec eux, cela permet de les mobiliser ; parce que c'est le garant d'avoir une action plus pertinente. Mais attention aux effets induits de certains de nos discours (c'est la même chose dans le discours largement diffusé aujourd'hui sur la parentalité) : le discours de l'injonction à la participation des jeunes ou des parents, qui est plutôt positif sur le fond, peut avoir un double écueil, celui de leur renvoyer la responsabilité de ce qui ne va pas ; celui de renvoyer ceux qui ne participent pas dans le déficit et, par là, d'accroître encore leur difficulté. Parfois, ne pas participer, c'est aussi signifier. Et ne pas participer est aussi un droit.

En même temps, ce discours relatif à la participation des jeunes est intéressant, à partir du moment où (et si) il ne s'adresse pas qu'aux jeunes, où il fait sens dans l'espace public. La question est bien celle de la place, dans une politique municipale ou autre, donnée ou permise aux bénéficiaires, aux usagers, (mais ces termes sont ambigus), aux citoyens (je préfère), etc. ? C'est bien la question d'un plus de démocratie, à condition de ne pas se tromper de niveau entre la représentation légitime et des formes de participation qui enrichissent la démocratie, qui enrichissent la décision, la décision appartenant *in fine* au politique. Il ne faut pas se tromper. Et c'est bien pourquoi j'étais inquiet quand j'entendais hier : « Ce sont les jeunes qui doivent décider d'une politique de Jeunesse ». Non ! Pas plus que les personnes du 3<sup>ème</sup> âge ne doivent décider d'une politique du 3<sup>ème</sup> âge, les chirurgiens d'une politique de santé, etc. La décision relève du politique, par définition globale. Sinon on entre dans une somme de corporatismes, et non dans la construction d'un intérêt général. Par contre la participation, l'écoute, la multiplication des espaces de parole, etc., sont des outils de démocratie incontestable, et entre autre de l'exercice d'une expertise d'usage (plurielle et contradictoire) sans laquelle aucune décision politique pertinente ne peut se prendre.

Autre point qui peut faire débat. Certains ont dit : « Si on veut que la jeunesse soit prise en compte, il faut à tout prix un service jeunesse ». Des élus font d'autres choix : certains de mettre la jeunesse dans un service vie associative - cela peut d'ailleurs poser des problèmes, parce que tous les jeunes ne rentrent pas dans le champ associatif -. Certains la mettent avec le secteur Education, d'autres avec le secteur Développement territorial ou Animation des quartiers. Je vois des politiques jeunesse menées dans certains territoires où il n'y a pas de service jeunesse et je vois des municipalités avec des services Jeunesse où il n'y a quasiment pas de politiques jeunesse. La question est, me semble-t-il, ceci : quelle place donne-t-on à la jeunesse ? Et quel affichage fait-on sur les questions de jeunesse ? Et selon la configuration, l'histoire de la commune ou du territoire, on peut donner des réponses différentes. C'est la réalité du territoire et la qualité du projet politique qui donneront sens à l'action en direction des jeunes... et des autres.

Autre élément : je disais qu'il fallait prendre en compte les évolutions des pratiques et des sociabilités juvéniles, je rappelais que jusqu'à une trentaine d'années une politique de jeunesse était conçue comme une politique d'encadrement de la jeunesse. Le terme n'est d'ailleurs pas péjoratif en soi ! En termes éducatifs, cela s'inscrit dans la logique de l'éducation formelle, de la scolarisation. Les fédérations d'éducation populaire, les associations, ont bien sûr élargi à l'éducation non formelle, parfois « prisonnières de la forme scolaire » (quand elles ne sont pas dans la consommation d'activités... même culturelles et sportives). Tous les travaux sur la jeunesse aujourd'hui nous montrent que l'on ne peut pas s'arrêter là, que, de plus en plus, la jeunesse se construit dans des espaces entre pairs, dans des espaces d'expérimentation. Penser aujourd'hui la place de la jeunesse, cela veut dire conjuguer à la fois les espaces formels et les espaces du « non formel » (mais on sait bien que dans ce « non formel », dans la vie associative, il y a quand même de la forme, des professionnels de l'animation...), mais aussi réfléchir à l'informel. Entre autre, la réponse unique qui serait ou l'équipement ou le Conseil de jeunes ou telle ou telle forme, ne fonctionne pas, vous le savez tous sur le terrain, parce que la jeunesse est plurielle, plastique, qu'elle évolue très vite, etc.

Un des enjeux est donc de permettre à la fois des formes fortement instituées et des espaces où l'informel peut se vivre, qui sont en même temps des espaces de construction de soi, avec la multiplication des passerelles qui vont permettre qu'un jeune passe de telle forme à telle autre, en pensant qu'à certains âges les jeunes ou les adolescents rentrent de moins en moins dans les dispositifs, dans des espaces encadrés perçus comme contraignants. On le voit bien dans le champ du sport comme dans le champ du socioéducatif ou socioculturel. En même temps, nous, adultes, nous, éducateurs, nous avons une mission de protection de l'enfance et de la jeunesse et une mission

éducative sur laquelle nous ne devons pas transiger. A nous d'inventer les formes, les méthodologies, les modalités, à nous de nous faire passeurs, facilitateurs...

### **Pour ne pas conclure**

De ce que je viens de dire là, il ressort, il me semble, quatre éléments.

Tout d'abord, les questions de jeunesse ne concernent pas que les professionnels de la jeunesse, mais l'ensemble des responsables sur un territoire.

Ensuite, elles posent des questions éducatives, politiques, mais aussi d'urbanisme, d'architecture, d'aménagement du territoire, etc. Quelle place laisse-t-on à la jeunesse sur le territoire pour qu'elle ait des espaces « d'entre soi », mais aussi des espaces où elle peut croiser d'autres générations ? Ces questions se posent dans les écoles, mais aussi dans les maisons de quartier. Comment à la fois penser un espace où les jeunes peuvent expérimenter, avec le moins de risques possible - mais, pourquoi pas aussi accepter un léger risque, c'est aussi quelque chose de l'ordre du vivant et de l'éducation - et des espaces où ils peuvent croiser des personnes d'autres générations, d'autres milieux, d'autres pratiques.... Comment faire que, dans la ville, on ait des espaces où l'on puisse se croiser, se rencontrer, mais aussi des espaces où l'on peut être dans « l'entre soi » ? Cette question des espaces d'initiatives, des espaces d'expérimentation est fondamentale. Et plutôt que d'être comme souvent dans l'injonction à la participation, ce qui est fort peu efficace, il s'agit bien de permettre à des jeunes de « faire des choses » et, à partir de là, de transformer « ce faire » en quelque chose de plus construit, de l'ordre du projet, etc.

Le discours du projet, le discours de la participation, est un discours d'adultes. Les jeunes « font » du foot, « font » de la musique, etc. Notre rôle - et on voit à quel point, c'est de plus en plus difficile pour les animateurs -, c'est d'avoir une capacité d'écoute, une capacité d'accompagnement des jeunes pour les aider à passer à un autre stade, et non pas à s'inscrire forcément dans un des modèles institués dans lequel ils ne rentreront pas, ou certains ne rentreront pas.

Un autre enjeu aujourd'hui pour les collectivités, outre la transversalité avec des instances comme l'école, est la qualification des acteurs. Cette préoccupation nous remonte de partout. Soit parce qu'ils sont diplômés (mais dans des certifications extérieures à l'animation), mais ne sont animateurs qu'un temps extrêmement court (ils vont faire des prestations de 6, 7, 8 heures par semaine) et ils ne peuvent pas rentrer dans un projet associatif ou un projet de territoire. Soit parce qu'ils rentrent dans l'animation sans diplôme - on peut rentrer dans l'animation sans diplôme, c'est même l'une des richesses du monde de l'animation -, et qu'ils ont souvent un rapport, par exemple à l'école, qui est difficile, ce qui ne facilite pas les dynamiques « d'éducation partagée », etc. Ce n'est pas avec un BAFA que l'on va accompagner des jeunes en situation de fragilité, dans des démarches éducatives, dans une logique de promotion et d'accès à un patrimoine culturel (dimension que, sauf à démissionner de l'exigence de démocratie qui fonda une certaine conception de la République et de l'Education populaire, et à faire le deuil du projet de d'égalité d'accès aux loisirs et à la culture, on ne peut pas occulter). C'est un métier qui est de plus en plus difficile. Il faut donc des professionnels extrêmement qualifiés.

Il y a donc la nécessité de politiques transversales, de qualification des acteurs. Une des pistes - certains territoires le font -, est de faire des formations ou des temps de sensibilisation croisés - c'est peut-être aussi ce qui se fait à Neuj'Pro - que tous les acteurs qui ont à voir avec la jeunesse sur un territoire, que ce soit les professeurs des écoles, les enseignants, les animateurs, les éducateurs, les assistantes sociales (pourquoi pas aussi des associations, des familles...), à certains moments, se retrouvent pour réfléchir et travailler ensemble, ce qui serait garant de cohérence, dans un projet de territoire.

Et dernier point, ce n'est certes pas une découverte, cela a d'ailleurs été dit hier, mais il faut insister, c'est qu'il ne peut pas y avoir de politique de jeunesse sans une véritable volonté politique. D'où le rôle du politique, son importance : c'est bien lui, même s'il a des techniciens de qualité autour de lui, qui va donner l'impulsion, qui va légitimer ces techniciens. Et l'élu à la Jeunesse - et il y en a ici, ils pourront nous dire comment ils voient le problème - doit être lui-même fortement légitimé par son maire. C'est ce qui va lui donner du poids. Des techniciens, quelles que soient leurs compétences,

laissés à eux-mêmes ne pourront pas donner l'impulsion. La personne importante, la personne clé, et c'est plutôt sain, est celle qui a la légitimité, le décideur politique.

Voilà pour les quelques idées que je souhaitais lancer pour ouvrir le débat. L'important, maintenant, est d'ouvrir les échanges, de s'enrichir mutuellement de ce que les uns et les autres peuvent dire.

***Charles Henry MICHEL, Directeur enfance, jeunesse et sports, ville de Pithiviers dans le Loiret***

Je ne suis pas un nouvel élu, je suis un technicien, mais j'ai demandé l'autorisation de venir, parce que c'est un sujet qui m'intéresse vraiment et que c'est intimement lié, quand on est technicien au niveau de la jeunesse, on est forcément dans le domaine du politique. Après, c'est, effectivement, chacun sa place. Pithiviers, à 45 kilomètres d'Orléans, est une petite commune rurale, mais aux problématiques ô combien urbaines avec 40 % de logements sociaux et pas mal de violence urbaine. Tout d'abord, merci de nous rappeler combien l'INJEP est indispensable pour repositionner les choses...

***Bernard BIER***

Faites-le savoir.

***Charles Henry MICHEL***

Il n'y a pas de méthode effectivement, pas de recette miracle. En revanche, il y a, je dirai, des fondamentaux. Quand, par exemple, une équipe municipale arrive pour tenir les rênes d'une commune - vous avez parlé de diagnostic partagé, et c'est vrai que c'est nécessaire -, pour mettre en place un projet politique, le décliner en objectifs opérationnels, il y a un outil qui existe, mais qui, à mon avis, est souvent trop peu utilisé par les communes et dont les techniciens ne se font pas suffisamment l'écho, c'est le projet éducatif local. Le projet éducatif local, cela permet de décliner les objectifs politiques et de les rendre opérationnels sur le terrain et cela permet surtout à tous les acteurs d'avoir une dimension transversale. Vous avez parlé de transversalité, hier, Jean-Claude RICHEZ a parlé de culture partagée, mais ce n'est pas aussi évident dans les services, ce n'est pas aussi partagé que cela. Et du coup, ce projet peut permettre de mettre toutes les personnes autour de la table.

Vous avez parlé aussi de dimension globale. Je pense que c'est effectivement fondamental quand on a en ligne de mire une politique jeunesse. Pendant longtemps, les animateurs ont été des régulateurs sociaux. Dans les années 80, il y avait le feu dans les banlieues, il a fallu tout de suite calmer le feu et, du coup, on a pris les « grands frères ». C'était une politique à très courte vue qui a eu son effet sur le moment, mais avec, après, des répercussions beaucoup moins positives. Aujourd'hui, penser animation Jeunesse sur l'ensemble d'une ville, cela veut dire aussi changer notre façon de faire les choses. Ce que je souhaiterais, c'est que l'on en parle davantage. Et vous en avez parlé, merci.

L'animation peut aussi suivre ce qui se passe au niveau national, même si ce n'est pas toujours bien fait avec, par exemple, la déghettoïsation par les restructurations urbaines (on enlève des barres et on refait des logements à dimension plus humaine). Cela veut dire qu'au niveau des pratiques des animateurs, les choses vont changer. Avant, en bas de l'immeuble, on avait tous les jeunes de tout un immeuble. Maintenant, quand on est en zone pavillonnaire, c'est différent. On doit donc se réinterroger sur nos pratiques. Il faut aussi prendre conscience qu'il faut un certain temps pour construire les choses et très peu de temps pour les détruire. Et c'est le problème quand une nouvelle équipe municipale arrive, parce qu'elle a souvent des projets, elle a envie de faire des choses, mais comme le disait un collègue de Besançon, il est nécessaire de prendre le temps pour ce diagnostic partagé, de ne pas aller trop vite.

Vous avez parlé également de continuité, de complémentarité éducative et de la nécessité de rassembler les différents acteurs d'une ville. C'est ce que l'on appelle la chaîne éducative avec l'éducation formelle, non formelle, informelle. C'est absolument nécessaire de l'avoir à l'esprit. Encore une fois, ce n'est pas une méthode, ce n'est pas une recette miracle, c'est simplement l'avoir bien en tête pour créer une politique jeunesse pour les jeunes en faisant, bien évidemment, participer les jeunes. Pour moi, un triptyque intéressant, c'est le jeune, les familles et l'institution au niveau socio-éducatif. Nous, que nous soyons politiques ou techniciens, nous avons des objectifs socioéducatifs

qui, parfois, ne sont pas les mêmes que les demandes des jeunes. Il faut aussi l'avoir à l'esprit, me semble-t-il.

Vous avez parlé également de développer les formes, les passerelles, les modes d'intervention. Cela me semble aussi nécessaire. Je partage également l'idée qu'il faut une politique jeunesse globale prenant en compte l'ensemble des problématiques jeunesse et, du coup, des jeunes, quels qu'ils soient, c'est-à-dire les jeunes des quartiers, qui sont très différents les uns des autres, les autres jeunes aussi. C'est très schématisé, très réducteur, mais, pour moi, il y a trois profils : il y a le jeune qui vit au jour le jour, celui qui a plutôt tendance à tenir les murs ; celui qui est capable de suivre un leader, positif ou négatif, qui est capable de s'inscrire dans une activité structurée pendant un certain temps, mais qui est capable aussi de dévier en très peu de temps ; le jeune qui est capable de se projeter dans le temps (et celui-là, on peut le rencontrer dans le cadre de Conseils de jeunes ou de projets qui nécessitent un ou deux ans de travail). Si on arrive dans une politique jeunesse à tenir compte de ces trois profils de jeunes, on arrivera à avoir une politique jeunesse globale où, surtout, ces jeunes pourront se croiser. Sur la qualification, il faut absolument accompagner ceux qui ne sont pas formés. C'est du temps, c'est forcément de l'argent et cela demande une réelle volonté politique.

***Fabienne LOISEAU, Adjointe au maire, chargée de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation à Cournon-d'Auvergne près de Clermont-Ferrand***

Je suis une nouvelle élue dans cette commune, mais j'ai une autre expérience d'élue dans une autre commune plus grande, puisque j'ai été adjointe au maire à Clermont-Ferrand voilà quelques années sur la même compétence jeunesse. Je vous dis cela, parce que je voudrais donner une petite vision de mes deux expériences avec ce qu'il ne faut pas faire et ce que, peut-être, je vais pouvoir faire. La volonté politique de l'équipe municipale dans son ensemble et, bien sûr, du maire est fondamentale. C'est vrai que cela a bougé depuis une petite dizaine d'années. Je me rends compte que la jeunesse est davantage prise en compte politiquement dans les équipes et de manière plus importante.

J'ai eu l'expérience où c'était encore assez marginal. Et j'avoue que j'ai dépensé beaucoup d'énergie à essayer de convaincre mes collègues de la nécessité de construire une politique jeunesse, sachant qu'il y avait un adjoint avant moi à la jeunesse, mais qui était toujours quelqu'un qui ne voulait pas de cette délégation et qui la prenait, parce que personne ne la voulait. C'était l'adjoint qui faisait plaisir au maire, parce qu'il fallait bien que quelqu'un prenne cette délégation. Il en a été ainsi pendant très longtemps. Mais ce n'était pas la seule commune à être dans ce cas. Hier quelqu'un disait : « Il n'y a aucun premier adjoint à la jeunesse ». Nous avons encore des progrès à faire.

Je me suis rendu compte que j'avais donné de l'espoir aux professionnels et aux jeunes. Or, cela a été un échec assez cuisant, puisque le relais n'a pas été pris par l'équipe municipale dans son ensemble sur les projets qui avaient commencé à se construire. Cela, c'est fondamental, c'est vraiment quelque chose qu'il faut régler en amont. Quand on est en début de mandat, il est important d'être au clair sur cette question. Ce n'est pas facile, parce que, parfois, on est isolé en tant qu'adjoint à la jeunesse. Aujourd'hui, les choses sont très différentes. La jeunesse est vraiment une grande priorité du mandat et de l'équipe municipale où je suis.

Ce que je trouve important aussi, quand on est nouvel élu et qu'on a envie de faire des choses, c'est qu'il faut vraiment prendre en compte ce qui existe déjà, prendre le temps de la réflexion, du débat, de l'écoute sur ce qui existe déjà, sur ce qui s'est fait et tenir compte de l'histoire de la commune sur cette question. On a des projets, un programme municipal à respecter, c'est aussi important. Il est clair que quand les élus ont un programme, ils doivent aller au bout de ce programme pour les citoyens qui les ont élus. Cela me paraît normal. Quand on parle de diagnostic partagé, c'est cela, c'est-à-dire qu'il faut prendre le temps d'aller voir les personnes, de discuter.

Après, ce qui est fondamental et ce qui est vraiment la mission d'une commune, c'est de mettre en lien tous les acteurs professionnels sur la question éducative. Sur une ville, personne d'autre ne peut le faire, personne d'autre n'a cette légitimité. Ce sont vraiment les élus de la commune qui ont cette légitimité, ou l'élu du Conseil régional ou du Conseil général sur la politique régionale ou départementale.

J'ai pensé créer une Commission extramunicipale sur, on peut l'appeler, le projet éducatif local, la politique globale de la jeunesse sur la commune. Il s'agit de créer un outil permettant de réunir tous

les acteurs éducatifs (cela passe par les collègues, les lycées, les écoles élémentaires, les missions locales, les assistantes sociales, la PMI, parce que l'on parle aussi de la petite enfance). Je trouve important de ne pas enlever la petite enfance de toute cette réflexion, parce que l'on retrouve des problématiques chez les adolescents que l'on trouve chez les petits enfants. Je pense que si l'on veut avoir une politique éducative cohérente sur un territoire, c'est à partir de 0 jusqu'à 25 ans. C'est vaste, mais en même temps cela me paraît cohérent d'avoir cette échelle.

Le problème, c'est que si l'on fait ce genre de Commission, on va se retrouver avec 50 personnes autour de la table. Il est donc important, ensuite, de créer des Commissions thématiques à l'intérieur de cette Commission extramunicipale sur des axes que l'on dégagne entre nous, sachant que les élus ont déjà des axes dans leur programme (on ne part pas de rien), sur les valeurs partagées, dont vous avez parlé, et c'est très important. Il faut d'ailleurs se questionner sur les valeurs partagées, les valeurs éducatives. Et je suis persuadée que l'on en trouve. Ceux qui sont professionnels dans l'éducation le sont rarement par hasard. Ces valeurs partagées existent donc.

Il faut donc déjà s'interroger sur ces valeurs ; à partir de là, créer des Commissions thématiques sur nos axes, sur ce que l'on pense faire avancer, sur les objectifs que l'on se donne et, ensuite, associer les publics dans ces Commissions thématiques pour construire, co-construire. La co-construction, c'est un mot que l'on a tous à la bouche, mais cela me paraît vraiment être fondamental dans la construction politique aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que ce sont les publics qui, au final, vont décider. Nous sommes dans une démocratie représentative qui, à mon avis, est extrêmement malade, mais nous sommes toujours dans cette démocratie représentative. Ce sont les représentants qui décident. Mais la co-construction est fondamentale, parce que, par exemple, si la municipalité change et que les projets ne sont pas enracinés, tout est balayé en très peu de temps. En revanche, si on enracine en co-construisant avec les publics, les professionnels, avec des objectifs qui sont communs, une culture partagée dont on parlait hier, c'est beaucoup plus difficile, quand la municipalité change, ou même l'équipe, parce que cela peut rester la même tendance politique, de remettre en cause ces politiques, c'est du solide. Je pense que cette méthodologie peut être intéressante.

Au début, on avait mis dans le programme : création d'un Conseil municipal de jeunes. Finalement, j'ai changé, et les élus ont été d'accord, j'ai dit : « Nous allons créer une Commission thématique à l'intérieur de la Commission extramunicipale sur le projet éducatif local qu'on appellera « Expression des jeunes » et nous verrons ce qu'il en ressortira en demandant l'avis aux jeunes et aux professionnels et en construisant ensemble ». Peut-être cela s'appellera-t-il autrement. On se moque de l'appellation. L'important, c'est qu'il y ait un lieu d'expression des jeunes en lien avec la cité et avec les élus. C'étaient quelques pistes de réflexion concrètes sur l'avancement des projets.

### ***Bernard BIER***

Ce que vous avez dit est important.

### ***Laurence PAGES, Elue à Montauban dans le Tarn-et-Garonne, en charge de la jeunesse, des loisirs et de la santé***

J'affiche clairement mon intention de faire les vendanges pendant ces trois jours, parce que j'arrive sur une nouvelle liste d'élus. Les délégations que j'ai en charge ne me sont pas trop étrangères, puisque c'est en relation directe avec ma profession, je suis infirmière sur un énorme groupe scolaire de type lycée. Isolée en tant qu'adjointe jeunesse, oui, je le suis. C'est certainement la dernière chose qui a été inscrite au niveau de la ville. J'ai insisté pour que ce soit inscrit en tant que tel. Pour ce qui est d'être reconnue sur le terrain, oui, parce que je suis clairement identifiée par rapport à tout ce que je fais. On me connaît. Et le travail en équipe, en partenariat, cela ne me pose vraiment aucun problème.

Le problème, c'est que j'ai l'impression actuellement de servir un peu de chambre d'enregistrement. Nous avons des dispositifs. En plus, ces trois jours me confortent par rapport à tout ce qui est fait sur la ville. Je suis venue avec deux techniciens, dont le directeur Jeunesse/Loisirs qui, chaque fois, au détour des rencontres, me dit : « On a, on a, etc. ». Mais, pour moi, au bout de six mois, ce n'est pas très lisible.

Pour poser la toile de fond, pour la petite enfance et l'éducation, c'est un poste tenu à part entière par quelqu'un qui était là précédemment, qui travaille très bien. Et je me retrouve de l'autre côté avec Jeunesse et Loisirs. C'est vrai qu'autour de moi, j'ai entendu que beaucoup d'entre vous avaient fédéré depuis fort longtemps ces deux entités. J'aimerais que l'on m'explique clairement les intérêts, les avantages, les inconvénients de cette bannière commune, parce qu'il va peut-être falloir que je monte au créneau. Et je vous avoue que, vu la personnalité de ma collègue, je vais m'amuser. Il me faut donc des arguments que, actuellement, je ne suis pas capable de développer.

***Michèle BEY, Elue à la mairie de Florange en Moselle, commune de 12 000 habitants, en charge des sports et de la jeunesse***

Pour répondre à Madame, chez nous, la jeunesse était prise en charge par l'adjointe au scolaire et périscolaire. Nous étions déjà en charge de la mairie lors du précédent mandat, mais nous avons choisi d'identifier la jeunesse. Nous sommes maintenant deux adjoints à nous occuper de l'éducation, des jeunes de 0 à 25 ans et nous créons un pôle dans notre municipalité pour pouvoir travailler en transversalité. Et dans ce pôle, on a le scolaire, le périscolaire, les sports, la jeunesse et nous aimerons y mettre la culture.

Cela fait quand même trois ou quatre adjoints qui travailleront sur le même thème. Pourquoi avoir voulu, et c'est un peu paradoxal, plusieurs adjoints pour à peu près le même sujet et en même temps se regrouper ? Parce que nous estimons que de travailler à plusieurs, c'est toujours mieux que de travailler seul et parce que cela permet aussi, lorsque nous travaillons sur un sujet, de ne pas isoler les jeunes. Ils se retrouvent dans des problématiques qui sont les mêmes, comme le disait Madame, pour les enfants de 0, mais aussi les enfants de 75 ans. Nous nous rendons compte que nous avons les mêmes problématiques. Nous n'avons pas les mêmes réponses, mais nous avons les mêmes problématiques et nous les traitons en leur donnant la même importance.

Nous créons ce pôle actuellement - nous sommes deux adjoints présents sur Neuj'Pro, pour « vendanger » comme vous le disiez - parce que nous sommes persuadés que de travailler sur ce thème à plusieurs, c'est quand même plus enrichissant que de rester seul dans son coin et d'isoler l'adjoint à la jeunesse en disant : « C'est tellement problématique, laissons-le se débrouiller ». Nous avons choisi de créer ce pôle, qui sera peut-être trop grand, nous avons déjà cette impression, mais en tout cas nous essayons de travailler ensemble.

***Bernard BIER***

Dans ces interventions, ce qui me semble intéressant, est le souci partagé de s'inscrire dans un continuum des âges, et de ne pas faire de la jeunesse un isolat, de l'approcher comme un élément à part entière de la commune, de la Cité, etc., mais avec des spécificités à prendre en compte.

***Michèle BEY***

Et on se rend compte qu'il n'y a pas que des problèmes au niveau des jeunes que l'on stigmatise un peu en disant « Ouh, là, là, les jeunes, il va falloir régler le problème ». Mais des problèmes, il y en a au niveau de la petite enfance et il y en a chez les personnes âgées.

***Bernard BIER***

Et en même temps, une politique, si c'est, certes, régler des problèmes, s'inscrit aussi dans une logique de développement du territoire, de valorisation du territoire, donc de valorisation des personnes qui y résident, quel que soit leur âge. C'est important. Et le sport, la culture n'appartiennent pas à une tranche d'âge. L'intérêt du territoire est d'y permettre, justement, en permanence, cette globalité. Mais il n'est pas facile de travailler à la fois sur le continuum des âges et sur la transversalité de tout ce qui peut être le culturel, de tout ce qui peut être le sportif, etc. En sachant qu'il y a quand même un autre défi (les jeunes jusqu'à 77 ans, ce n'est pas qu'une boutade !), c'est que, aujourd'hui, on ne peut plus rester (il ne sert à rien de se fustiger à ce propos, mais constatons que nous sommes en retard sur d'autres pays européens !), dans la vieille dichotomie : formation initiale, formation tout au long de la vie. Il nous faut aujourd'hui penser d'un seul tenant éducation et formation tout au long de la vie, en sachant que tous les individus sur un territoire, et pas simplement pour des raisons de cursus professionnel, sont obligés, en permanence, s'ils ne veulent pas être mis à l'écart (on le voit

avec les nouvelles technologies), s'ils veulent comprendre le monde, être citoyens, d'être dans une logique d'éducation permanente.

Et là, vous avez (je parle pour les élus municipaux) une chance énorme, parce que vous êtes « propriétaires », si je puis dire, des locaux scolaires. Ainsi, on voit souvent des petites communes rurales qui sont dans l'expérimentation et qui vont parfois plus loin (c'est peut-être à cause de leur taille) avec des bâtiments qui peuvent servir à la fois pour les jeunes, les adultes et le 3<sup>ème</sup> âge, comme des salles informatiques, des médiathèques, etc., qui peuvent devenir « maisons de tous les savoirs ». On est, là aussi, dans cette idée que l'éducation tout au long de la vie peut être un outil de lien social. Et il y a des expériences porteuses où des jeunes de 14/15 ans « en difficultés » vont apprendre à des personnes âgées, - et réciproquement. On a des lieux où les jeunes viennent chercher des livres et où les plus âgés viennent aussi chercher des livres. On crée du lien social, on permet la rencontre, on permet aussi des temps de séparation, s'il est besoin de séparation. A condition bien sûr de ne pas réduire l'intergénérationnel à sa caricature : les enfants du primaire rencontrent les pensionnaires de la maison de retraite !

Ceci dit, faut-il voir la question de la jeunesse uniquement sous l'angle de l'éducation ? Je n'en suis pas sûr. Les pratiques diverses, les initiatives, les projets, les rencontres aussi éduquent (même si ce n'est pas l'intention première). Quand nous avons des activités de loisirs, etc., cela nous forme, cela nous éduque. Et ce sont des espaces où les personnes dans la Cité, ont une activité, font vivre la Cité, etc. L'éducation, les apprentissages sont un bénéfice secondaire.

***Manuelita SUEDOIS, Conseillère municipale, responsable de la Commission Jeunesse à Pointe à Pitre***

Je ferai un peu écho à ce qu'a dit Madame BEY. Jusqu'ici, nous avons une Commission Jeunesse et Sports. La nouvelle équipe en place a souhaité faire le distinguo de façon à prendre la jeunesse en considération à part entière. Et en acceptant de prendre cette responsabilité, je me suis rendue compte que j'avais une lourde responsabilité, parce que qui dit jeunesse dit plusieurs domaines. Il y a aussi la délégation aux affaires scolaires, aux affaires universitaires, aux sports, etc. En fait, la jeunesse, c'est, pour nous, de 0 à 30 ans, parce qu'entre 25 et 30 ans, c'est un peu l'école de la deuxième chance, si nous pouvons intervenir à ce niveau, nous le ferons. Il y a donc l'insertion, le périscolaire, l'extrascolaire, l'expression, les loisirs. Ce sont de nombreux et vastes domaines qui sont touchés quand on s'intéresse uniquement à la jeunesse.

Nous n'avons pas prévu de faire de pôle particulier, mais tout le monde est d'accord pour dire que, intrinsèquement, cette Commission doit travailler de façon transversale. C'est pour cela que je ne me sens pas trop seule. Certes, il faut monter les projets, faire l'analyse et l'état des lieux, mais je sais pertinemment que s'il faut monter un projet plus sportif, je pourrai compter sur l'adjoint aux sports ; si cela touche plus à la culture, je pourrai aller voir l'adjoint à la culture, etc. Ce fonctionnement me semble aussi très intéressant, même si c'est une Commission Jeunesse qui, d'ailleurs, quand elle a été pensée, n'a pas été reléguée au dernier plan.

***Jacques BAYER, Adjoint aux affaires scolaires, à l'éducation, à la jeunesse et aux sports de Hayange***

Hayange est une ville de 15 000 habitants. C'est une ville sidérurgique. Et moi, j'ai envie de vous chanter une autre petite musique. Je suis adjoint depuis 1995, j'étais adjoint aux affaires scolaires jusqu'en avril pendant deux mandats et, maintenant, je cumule, Jeunesse et Sports. Nous, nous avons fait la démarche inverse. Nous avons imaginé cette transversalité dès 1995 sur quatre secteurs, affaires scolaires, sports, jeunesse et culture, parce que le problème de la jeunesse est effectivement transversal. Mais nous avons mal pris le problème, parce que nous l'avons pris au travers des équipements et de l'organisation territoriale des jeunes et pas au niveau du concept de la jeunesse.

Ce que vous avez dit tout à l'heure était intéressant, à savoir que, les années antérieures, les jeunes avaient des problèmes, alors que, maintenant, les jeunes sont un problème. J'ai essayé de réfléchir à ce qu'il en était chez nous. Les jeunes qui ont des problèmes, c'est peut-être 100 %, mais les jeunes qui sont des problèmes, chez nous, cela représente 20 %. Nous avons échoué dans cette transversalité. Là, maintenant, nous démarrons une nouvelle expérience. L'adjoint « transversal »,

c'est moi, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de coordinateur, et on a considéré que la jeunesse regroupait ces champs d'activité en excluant de cette coordination que j'assume la culture.

Nous avons fait un découpage de manière arbitraire, mais qui se voudrait efficace. Nous avons considéré, dans la Commission Jeunesse, uniquement les associations qui s'occupent des jeunes, les associations d'éducation populaire, donc les maisons de jeunes, le centre social, le CCAS, etc. Le reste des associations, même si elles sont un peu ciblées Jeunesse (club photos, activités culturelles et artistiques, etc.) sont à la culture. Nous avons tranché cela de manière arbitraire pour donner de l'efficacité. Nous démarrons.

J'ai vu qu'une Commission qui regroupe tout cela est bien trop lourde. C'est vraiment une usine à gaz. Nous avons mis en place une Commission des sports, que j'anime à part, avec les sportifs purs et durs qui font du sport en compétition, en loisirs, mais tous les sportifs, des jeunes aux moins jeunes, de 0 à 80 ans. Pour l'éducation, c'est une Commission ouverte (toutes les Commissions sont ouvertes), ce sont les élus traditionnels, plus les enseignants et les parents d'élèves. Et au niveau de la jeunesse, c'est une Commission ouverte aux acteurs de l'éducation populaire sur le terrain. Voilà comment cela fonctionne. Je n'irai pas plus loin. C'est simplement un témoignage qui est un peu différent de ce que je viens d'entendre.

**Bernard BIER**

Dans ces commissions, les jeunes sont-ils représentés ?

**Jacques BAYER**

Non.

**Bernard BIER**

Y a-t-il un endroit ?

**Jacques BAYER**

Bien évidemment. Je voulais faire court, donc je n'ai pas développé. Le premier intervenant parlait d'un projet éducatif local. Cela me paraît fondamental. Là, nous avons des Commissions de pilotage qui sont transversales. Cela va de la petite enfance jusqu'aux adolescents et jusqu'aux adultes qui font des activités au travers de ce projet éducatif local. Et là, tous les acteurs éducatifs sont réunis, de la PMI à l'inspection, etc.

**Bernard BIER**

Je parlais des jeunes eux-mêmes : ont-ils des espaces d'expression qui leur permettent d'être entendus par le politique, les techniciens ?

**Jacques BAYER**

Dans ces Comités de pilotage, on a des jeunes qui sont issus des associations et qui représentent les associations.

**Marielle VELUT, Adjointe jeunesse et insertion à la mairie de Villefranche**

Je suis contente de me rendre compte qu'on est bien placés, puisque notre première adjointe est l'adjointe à la Petite enfance et que, moi, je suis 5<sup>ème</sup> adjointe. Nous ne sommes pas trop dévalorisées, nous pouvons travailler main dans la main et nous avons une vraie légitimité. J'ai choisi de mettre vraiment en lumière le CMJ (Conseil municipal des jeunes). C'est ce qui me permet de favoriser la transversalité à partir des jeunes. J'ai demandé à chaque adjoint d'assister à une Commission du CMJ, ce qui a amené chaque adjoint à faire visiter son service technique par le CMJ. Les jeunes ont été absolument passionnés. Et cela leur permet d'être force de propositions concrètes et non « animation » du mercredi. Je leur donne une vraie légitimité en tant que jeunes et une vraie

parole. Je pense que la transversalité passe aussi par cela. Les autres adjoints, au niveau de la municipalité, qui ont eu les jeunes en face d'eux, sont aussi beaucoup plus attentifs.

J'ai été assez intéressée hier par ce qu'ont dit les jeunes qui parlaient des relais jeunes. Je me pose la question de faire suivre le CMJ, qui s'adresse aux 4èmes/2ndes, par un groupe, parce que les jeunes du CMJ qui se sont beaucoup investis m'ont fait la remarque que c'était dommage d'être lâchés ensuite et de ne plus être force de propositions. Je me dis qu'ils pourraient être force de propositions sur les maisons de quartier sur la tranche d'âge suivante. C'était pour répondre à la personne qui disait qu'elle avait fait le choix de l'extramunicipalité. J'en ai vu la limite, parce que l'extramunicipalité n'avait pas de légitimité ensuite dans le dialogue politique. C'est mon expérience, mais peut-être est-ce moi qui l'ai mal menée.

J'ai aussi organisé avec des personnes intéressées des réunions extramunicipales, mais je me suis rendu compte que, ensuite, politiquement, c'était difficile de mettre en œuvre ce qu'ils avaient suggéré par rapport aux Commissions Jeunesse effectives composées des élus de la majorité et de l'opposition. Cela venait un peu en concurrence. Jeunesse et insertion : c'est une délégation intéressante, parce que cela me permet d'être aussi bien dans l'exécutif de la mission locale que du FJT et d'avoir une vision très globale sur le territoire de la situation de la jeunesse. C'est une ville de 32 000 habitants.

### ***Carole HADJ-MAHDI, Adjointe à la culture et à la jeunesse à la mairie de Carpentras***

J'aurai simplement une réflexion, puisque j'ai échangé hier avec différents responsables, professionnels et intervenants : il y a quand même une observation qui revient sur la difficulté de mobiliser les jeunes. Et je dois dire que cela m'inquiète un peu, parce que nous avons une volonté politique clairement affichée d'enfin prendre cette question de la jeunesse à bras-le-corps et de pouvoir proposer avec eux des choses, des projets culturels notamment, parce que je m'occupe également de la culture et que j'aimerais beaucoup lier les deux, Culture et Jeunesse et, à travers des projets artistiques, permettre à certains jeunes que j'ai pu rencontrer de mettre en œuvre des projets artistiques. Ce dont je me rends compte, et ce sont des observations qui m'ont été faites hier également, c'est qu'il est extrêmement difficile de mobiliser les jeunes. Et j'ai pu, en six mois, en expérimenter la difficulté.

On a beau avoir une volonté politique, on a beau être plein d'enthousiasme et d'envie, il est parfois difficile d'aller chercher les jeunes et de les impliquer sur des projets, même en étant très à l'écoute. Je voulais savoir si certains d'entre vous avaient déjà pu expérimenter cette difficulté et quelles solutions ils avaient pu mettre en œuvre pour trouver la voie et faire en sorte que les jeunes s'impliquent.

### ***Bernard BIER***

Deux remarques, si vous le permettez.

Vous dites que la difficulté, c'est de les faire venir. Peut-on dire que, parce que les jeunes ne viennent pas, ils ne font rien ? Si on va voir un peu ce qui se passe sur les territoires où sont les jeunes, on s'aperçoit qu'ils sont aussi actifs, même s'ils ne rentrent pas forcément dans les catégories qui sont les nôtres et s'ils ne s'inscrivent pas nécessairement dans une logique de projets.

Cela doit nous interpeller. Doit-on se suffire de la logique, qui a pu fonctionner à une certaine époque et qui avait (et a encore) ses vertus, celle des équipements avec des professionnels compétents et une offre la plus démocratique possible ? Ne faut-il pas aussi être à l'écoute de ce qui se fait, accompagner, sous des formes les plus souples possibles, à partir de ce que font les jeunes, là où ils sont, etc., et qui ne se présentera pas forcément comme un projet au sens où on l'entend ?

Une étude extrêmement intéressante a été faite par une association de Grenoble Cap Berriat, publiée dans la collection que je dirige à l'INJEP (« Les Cahiers de l'action »). Elle s'intitule « La participation par l'action ». Elle montre comment des jeunes entrent dans des projets, en disant : « On va faire deux, trois choses avec des copains ». A l'origine ce qui prime, c'est le fun, les copains, le plaisir partagé, dont celui du « faire ensemble ». A partir de là, éventuellement, on va chercher un local. on s'ouvre, on va peut-être demander une subvention, puis, finalement, pour valoriser son projet, on va

essayer de le représenter, si c'est un projet musical ou sportif, dans la ville ». On entre dans des apprentissages, on s'inscrit *de facto* dans un projet plus large. On voit bien que la logique n'est plus celle que l'on a connue pendant longtemps dans les fédérations d'éducation populaire où l'on parlait d'idéologies - et le mot n'est pas péjoratif dans ma bouche -, de principes qu'on déclinait ensuite. Aujourd'hui, ce qui se passe est inverse, et cela ne vaut pas d'ailleurs que pour les jeunes, mais c'est plus sensible chez les jeunes. C'est un processus.

Deuxièmement, il y a un âge, l'adolescence, où les jeunes se mettent un peu en retrait. Or, aujourd'hui, pour les ministères, les collectivités territoriales, les associations, la question, ce sont les adolescents, les préadolescents, etc. On sait très bien que les moments de repli, cela peut être dangereux (pour certains, minoritaires, il faut certes y veiller, c'est de notre responsabilité), mais cela peut être aussi un passage obligé dans le développement d'un individu. L'adolescence n'est pas une maladie. Posons-nous alors la question : est-ce que la volonté de « les mettre en action » correspond à un réel besoin ou bien à nos angoisses d'adulte, de parent, d'éducateur, etc. ? C'est une véritable question. Et c'est là où il faut laisser tous les possibles ouverts avec des personnels éducatifs à l'écoute pour savoir, quand un jeune se replie, si c'est un passage ou si il y a risque de rupture, parce que de fait cela peut être un symptôme d'un mal-être (encore qu'il y ait des mal-être qui fassent partie de la condition humaine ! Méfions-nous de la société thérapeutique !) Et méfions-nous aussi, parce que c'est une tendance que nous avons tous, et les politiques publiques poussent à cela, à les vouloir à tout prix, en permanence, dans l'activité. Interrogeons-nous sur ce que cela veut dire et peut-être comparons à ce qu'a été l'enfance d'un certain nombre d'entre-nous, et je parle de personnes de ma génération, celles qui ont leur jeunesse un peu derrière eux.

Lors des évaluations sur l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant, on s'est aperçu que certains enfants, et ce n'était pas le but initial, étaient encore plus fatigués, parce qu'ils avaient plus d'activités. On voit un certain nombre d'enfants de classes moyennes, parce que les parents ont le souci légitime que leurs enfants s'épanouissent, se développent, qui ont des activités sportives, musicales et qui finissent par avoir des agendas qui valent bien ceux de leurs parents. Et dans des quartiers où, pour différentes raisons, il n'y a pas forcément une offre familiale, on a l'offre des associations, des municipalités. Si c'est tout à l'honneur des municipalités d'avoir cette offre, elle met les enfants en permanence dans les activités. Un des enjeux aujourd'hui, et on commence à le voir au travers de certains travaux, est peut-être aussi apprendre aux jeunes à s'ennuyer, à ne rien faire. Je rappelle souvent les travaux de WINNICOTT, psychanalyste, spécialiste de la petite enfance, qui insistait sur l'importance pour l'enfant des moments de farniente, de rêverie, ceux où il traîne sur son lit, paresse, s'ennuie, parce que ce sont des moments où il construit son imaginaire. On peut se demander alors où sont les frontières entre l'activité et l'activisme, et si parfois nous ne les mettons pas, *nolens volens*, dans la dépendance de la suractivité, en quelque sorte dans l'addiction.

Pensons aussi ces temps où les jeunes ont envie de rester entre jeunes. L'abribus, c'est aussi cela, être avec ses pairs, se construire, s'identifier, faire l'apprentissage aussi de l'autre sexué. C'est aussi non pas se cacher mais se poser dans l'espace public, être vu. C'est un passage obligé. Sous l'abribus ou ailleurs. Et il est curieux que cet abribus concentre tant d'inquiétudes. A l'heure actuelle le véritable enjeu pour l'animation, et là les associations comme les collectivités sont interpellées, c'est qu'on est obligé de penser l'animation, non plus simplement dans l'offre d'activités, mais dans l'accompagnement des jeunes avec des animateurs qui sont présents/absents, c'est-à-dire qui sont extrêmement vigilants, capables d'écouter, d'entendre et qui, en même temps, sont capables, à certains moments, de laisser les jeunes « vivre leur vie » et, à d'autres, de leur dire : « Regarde, tu pourrais aller par ici, tu pourrais t'engager dans tel projet ».

J'avais évoqué, et vous l'avez relayée, l'idée de diagnostic partagé, mais on ne peut pas non plus être en permanence dans le diagnostic. Si on passe son temps à remplir des papiers, on n'est pas dans l'action. Notre culture française est beaucoup plus dans des logiques de contrôle ; souvent, le diagnostic est vu non comme un moment du projet pour les acteurs du projet, mais comme une énorme machine très coûteuse en moyens financiers et humains, ou une corvée à destination du financeur. Diagnostics et évaluations peuvent être autre chose. On peut faire aussi des diagnostics extrêmement softs, et très pertinents et mobilisateurs. On parlait de paroles de jeunes, de connaissance de la jeunesse sur un territoire. Si, par exemple, les jeunes font des fanzines, s'ils ont réalisé un petit film sur des questions de jeunes, ce sont des éléments de diagnostic qu'il faut savoir aussi prendre en compte. Si un groupe fait de la chanson quelque part et nous dit des choses sur ce que sont les jeunes, cela participe au diagnostic. Il ne faut surtout pas techniciser à outrance. La

rigueur, oui ! La technicisation qui ferait perdre le sens, non ! Et il est aussi intéressant de se promener dans une ville, de regarder où sont les jeunes, ce qu'ils font, d'écouter ce qu'ils disent. Et on peut s'apercevoir alors qu'ils ne sont peut-être pas si absents et si inactifs que cela. Ce qui n'empêche pas de proposer, là, un Conseil municipal de jeunes, là, une association de jeunes sportifs. On peut leur faire des propositions, mais il faut aussi que, quand eux nous font des propositions, on soit capable de relayer en disant : « Cela, c'est intéressant ». Et il faut aussi que l'on soit capable, parfois, de dire « non ». Cela fait partie aussi des choses qui sont extrêmement importantes face à des jeunes, de dire, en justifiant pourquoi, que l'on refuse de financer. C'est la vraie vie.

### ***Carole HADJ MAHDI***

Nous n'envisageons pas de mener une politique jeunesse sans les jeunes. Nous avons pris la suite d'une équipe qui était là depuis 25 ans. Et c'est, je dois dire, une situation assez catastrophique au niveau de la jeunesse et d'un certain nombre d'autres sujets. Pour avoir été en contact avec bon nombre de jeunes, lors de la campagne électorale notamment, et pour les avoir questionnés, pour avoir échangé avec eux, le problème, c'est qu'ils ont l'impression qu'il n'y a rien pour eux dans cette ville et qu'ils n'ont plus confiance dans le politique. Et même quand nous essayons de réfléchir avec eux pour savoir ce que l'on pourrait faire pour nous tous demain, pour cette ville, que nous leur demandons quels sont leurs souhaits, ils nous disent : « De toute façon, il n'y a rien à faire ». C'est vraiment une image très ancrée.

Nous avons mis en place des actions ponctuelles depuis six mois. Nous avons fait venir des jeunes de quartiers dits sensibles au Conservatoire de musique qui est un lieu qui a une image très élitiste. Nous avons la chance d'avoir un directeur qui ouvre ce lieu. Il en est de même pour le centre culturel. Il y a des passerelles à établir entre culture et jeunesse. Peut-être y a-t-il, là, des pistes pour travailler avec les jeunes. Mais la problématique, c'est qu'ils disent : « Il n'y a rien à faire. On n'a pas confiance dans le politique ». Ma question, c'est : comment va-t-on pouvoir les mobiliser sur le projet politique jeunesse ? Cela risque d'être assez ardu, mais on y croit très fort.

### ***Bernard BIER***

Je vois de nombreuses personnes dans la salle qui acquiescent, parce qu'elles vivent la même chose sur leur territoire : « On fait des propositions de lieux, d'activités, et ils disent : « Il n'y a rien » ». Je crois qu'il faut fonctionner avec cela. En même temps, le rôle des professionnels est de permettre les passerelles entre ce qu'ils disent et ce qu'il y a, en partant de ce qu'ils disent. Il faut savoir que le métier que vous faites, est aussi dans le « bricolage » permanent - et le bricolage, c'est noble. Puisque j'ai des élus en face de moi, je me permets une boutade. FREUD disait : « Il y a trois métiers impossibles : soigner, éduquer, gouverner ». Vous en faites déjà deux, vous êtes donc dans des métiers impossibles. Vous êtes condamnés à « ramer », à inventer, à recommencer chaque fois. Cela dit, méfions-nous aussi, le discours « Il n'y a rien », c'est une manière de réagir. C'est un discours qu'il faut décoder.

Je pense aussi à des travaux que mènent certains, dont mon collègue à l'INJEP Gérard MARQUIE, sur les questions d'information des jeunes. Notre manière de faire l'information traditionnellement, verticale descendante, ne fonctionne plus, quelle que soit la qualité des personnes et des projets. Aujourd'hui, l'information passe aussi par les réseaux, entre pairs, par SMS, par de l'informel. Donc, pour ce qui est de travailler sur de l'information en direction des jeunes, il faut peut-être utiliser d'autres voies ; des jeunes deviennent informateurs d'autres jeunes. Et je ne dis pas qu'il ne faut plus faire de campagnes d'information, au contraire, mais d'en interroger les modalités.

### ***Carole HADJ MAHDI***

Pour la note d'optimisme, nous avons quand même identifié et commencé à travailler avec des jeunes que j'appelle, moi, « ressources » qui sont vraiment des éléments « moteur » et qui seront, je pense, tout à fait capables avec nous d'aller relayer et d'aller fédérer d'autres jeunes autour de projets, d'envies qu'ils ont de faire ou de ne pas faire.

### **Bernard BIER**

Cette idée de jeunes « ressources » est aussi un des leviers peut-être. Cela dit, c'est facile à dire, c'est plus difficile à faire. Mais ne tombons pas dans le piège selon lequel il y aurait des jeunes « ressources » et des jeunes qui ne seraient pas « ressources ». Il s'agit de montrer à des jeunes qui disent : « Je n'ai envie de rien faire, je ne sais pas quoi faire, de toute façon, je ne suis pas bon » qu'ils ont des ressources. Quand Bertrand SCHWARTZ a lancé les politiques d'insertion, que nous a-t-il dit ? « Un des leviers pour insérer les personnes, ces personnes qui ont une image complètement négative d'elles-mêmes, c'est de leur montrer qu'elles ont des compétences, des ressources, etc. ».

Et parler de la jeunesse comme d'une ressource, ce n'est pas dire qu'il y a des bons jeunes qui sont des ressources et les autres. Non. C'est essayer, et c'est le travail des animateurs, mais aussi des enseignants, etc., de montrer à chaque jeune, à chacun d'entre nous finalement, qu'il sait des choses, qu'il a des compétences et qu'il peut s'appuyer sur ses compétences, et que l'on peut s'appuyer sur ces compétences. C'est l'estime de soi qu'il faut restaurer et qui est vraiment un levier. Et ce travail relève des compétences attendues du professionnel.

### **Vivian RINGOT, Adjoint au maire, délégué à la jeunesse, à la démocratie participative, à la citoyenneté et à l'emploi à Hellemmes dans le Nord**

Je voulais prendre la parole, parce que l'on parle beaucoup d'activités, du projet éducatif, de la mise en place d'un projet jeunesse qui soit partagé et qui permette de définir des axes sur l'ensemble des âges des différentes jeunesse. Et c'est vrai qu'il y a des activités qu'il faut mettre en place, tout le temps, des ateliers, des activités socioculturelles, éducatives, sportives. Mais il y a aussi un autre pan, et je rejoins la collègue qui s'est exprimée précédemment, c'est la jeunesse et l'emploi. C'est une particularité que j'ai l'opportunité de porter là, et c'est tout un pan, emploi, logement, insertion, qu'on doit porter aussi.

Je suis encore un jeune élu, mais j'ai déjà un mandat. Tout le pan de la jeunesse, des activités est prégnant, est présent, mais tout le pendant de l'après sur comment le jeune va se loger, va se former, trouver un travail, comment nous allons l'aider, le suivre, administrativement aussi, est important dans la réflexion sur le projet éducatif ou le projet global sur la jeunesse, parce qu'il y a aussi derrière des attentes. Cela nous permet de faire des passerelles avec la mission locale, avec l'école même, dans le cadre du suivi. Je ne suis pas là pour « fichier » les personnes, pour faire le fichier EDVIGE. Mais c'est le parcours du jeune avec les différents intervenants qu'il peut rencontrer dans son parcours. On a souvent une perte d'information par rapport aux personnes qui le suivent. Et là, cela permet d'avoir du lien dans le travail qui peut être fait avec lui et pour lui pour avancer.

### **Bernard BIER**

Ce que l'on entend souvent, et vous devez l'entendre comme moi, c'est que les personnes, par manque d'information, attendent tout de l'élu local. C'est lui qui devrait régler les problèmes d'emploi, de logement... Or, on sait bien que ce n'est pas de sa compétence. Tout à l'heure, quelqu'un a dit : « L'élu local, c'est un assembleur ». Et vous, vous semblez dire, que l'élu local, avec les personnes qui travaillent sous sa responsabilité, aurait aussi un rôle de passeur. Ce serait l'une des missions d'un service jeunesse ou des professionnels jeunesse, de permettre, au-delà de leurs compétences strictes, ce lien. C'est intéressant.

### **Vivian RINGOT**

Là, on voit vraiment la transversalité.

### **Participante**

J'ai juste envie de dire qu'il n'y a peut-être pas une politique jeunesse, mais des politiques jeunesse et qu'il ne faut pas penser que tous les jeunes vont forcément rentrer dans toutes les actions que l'on va mettre en place, que ce soit du loisir, de l'emploi, du logement, etc. Et c'est souvent le travers, parce que l'on a envie que tous les jeunes rentrent dans une catégorie. Mais on n'y arrivera pas. On aura des jeunes qui rentreront dans toutes les catégories et d'autres, en revanche, qui n'y rentreront jamais. Ce n'est pas pour cela qu'il ne faut pas essayer de les faire rentrer.

### ***Participante***

Tout le monde est conscient qu'il existe plusieurs jeunesses, que donc les actions doivent être diverses et variées, aussi que les réactions seront plus ou moins en adéquation avec ce que nous avons souhaité. Chez nous, nous avons une Commission Insertion. Nous sommes dans un contexte de rénovation urbaine et nous avons souhaité que nos jeunes participent à ce processus. C'est l'une des raisons (logement, insertion, emploi) qui fait que nous avons choisi la tranche 0/30 ans.

Sinon, il y a déjà beaucoup de services proposés aux jeunes, beaucoup d'activités par les associations. Et nous avons souhaité compléter. Par exemple, pour la petite enfance, il y a déjà les affaires scolaires, le CCAS. Mais pour le périscolaire, par exemple, nous essayons de voir si nous pouvons fédérer, si cela peut être mieux organisé ou s'il y a des manquements. Nous ne sommes pas uniquement dans les projets constructifs purs et durs, nous cherchons aussi une harmonisation et une meilleure efficacité de ce qui existe.

### ***Bernard BIER***

Et c'est là que l'évaluation participative permet aussi de piloter, de corriger, d'améliorer. La critique et le débat public ne sont pas forcément une atteinte à la légitimité de l' élu. Au contraire, cela peut être un enrichissement.

### ***Mikaël GARNIER-LAVALLEY, Délégué général de l'ANACEJ***

Je voulais rebondir sur ce qui a été dit tout à l'heure autour des valeurs. Il me semble que ce qui est important dans les politiques jeunesse aujourd'hui, ce n'est pas d'avoir une politique jeunesse. La plupart des collectivités mettent en place une politique jeunesse. Ce qui distingue les collectivités, c'est ce qui est derrière la politique jeunesse, les objectifs et les valeurs qui la sous-tendent. On a tendance, nouveaux élus ou professionnels, à se baser énormément sur les dispositifs et les activités en oubliant la démarche globale. Or, quand on parle de démarche globale, c'est bien la démarche derrière qui sous-tend ensuite l'utilisation de tel ou tel dispositif et les valeurs que l'on met derrière. Et il me semble qu'il y en a au moins deux qui sont importantes.

La première, c'est celle de la participation : comment fait-on pour, au centre de notre démarche éducative, quels que soient les âges, permettre à des enfants et à des jeunes de rencontrer la prise de responsabilité, le dialogue, etc., mais dans l'ensemble du continuum éducatif ?

La deuxième, c'est comment évite-t-on la question de la consommation de loisirs que l'on retrouve systématiquement dans un certain nombre de politiques jeunesse ? Et de ce côté-là, il y a, à mon avis, quelque chose à tirer, un fil à avancer.

Et dernier point, pour répondre à la nouvelle élue de Carpentras : vous êtes élue depuis six mois, vous avez le temps. L'important, ce n'est pas de se dire : « Je vais tout faire rapidement » ; ce n'est pas non plus de se dire : « On va faire dans six ans » ; c'est de prendre le temps de mailler le territoire, d'avoir une réflexion, de mettre en confiance les acteurs locaux et de dérouler ensuite sa politique. Les jeunes viendront au fur et à mesure.

Je prends un exemple sur la participation. Imaginez des enfants, des ados ou même des jeunes adultes qui n'ont jamais eu la possibilité de s'exprimer, de dialoguer, de prendre des responsabilités ou de monter des projets à qui, brutalement, on va dire : « Vous pouvez tout faire ». Eh bien, au départ, ils ne vont pas venir. Mais ils vont venir avec le temps, à force de preuves de votre engagement, à force de micro projets qui verront le jour, et ainsi de suite. Et vous ne pourrez faire l'évaluation de ce que vous faites que dans quelques années, à condition de la faire régulièrement, d'ajuster les dispositifs. Vous n'inventerez pas l'eau tiède, vous inventerez progressivement quelque chose. Il faut le remettre en cause régulièrement, mais cela prend du temps. Il faut garder sa motivation intacte et ne pas penser que cela va marcher du jour au lendemain du feu de dieu.

### ***Bernard BIER***

Je me permettrai d'ajouter à ce que vient de dire Mikaël que la participation, ce n'est pas un sésame. Je rappelle que dans tous les régimes totalitaires, tout le monde participait, il y avait même obligation

de participer. Ce que nous défendons c'est une participation démocratique qui appelle le débat, etc. J'ai fait quelques citations - cela fait un peu pédant, tant pis pour moi -, mais le philosophe Paul RICOEUR parlait de « consensus conflictuel ». J'aime bien cette expression, parce que, pour avancer, il faut être dans le consensus, mais cela ne veut pas dire que l'on n'a pas de débat. Et c'est le débat qui fait avancer. La participation, ce n'est pas pour avoir l'unanimité, pour que l'on marche tous droit. C'est pour pouvoir avancer dans une société qui bouge, qui débat, etc.

***Claire VASSAL, Conseil général de l'Hérault***

Je voulais juste revenir sur la définition d'un projet politique jeunesse. Je trouve que ce qui est difficile, c'est justement de définir ce projet politique jeunesse. Mais il est indispensable de le définir, parce que quand on travaille sur la jeunesse, on part vite sur les actions, ce que l'on va faire, les dispositifs. Or, il est très important avant, pour les politiques et pour donner de la lisibilité à leur projet, de l'écrire et de le définir clairement avec une finalité et des objectifs : veut-on faire du développement du territoire ? Du développement économique ? Veut-on accompagner le jeune vers l'autonomie ? Veut-on lutter contre la délinquance ? A mon avis, il faut se poser ces questions, qui sont fondamentales, en amont et les écrire, pour l'affichage par rapport à toute la population et à toute l'équipe. A partir de là, je pense que l'on peut travailler sur des bases communes. Sinon, chacun part dans ses concepts, son schéma qui n'est pas partagé.

***Bernard BIER***

Pour ce qui est de clarifier les valeurs, le référentiel qui va permettre d'agir, je suis complètement d'accord.

***Claire VASSAL***

Quand vous parliez de la formation partagée de tous les acteurs jeunesse, nous essayons de le faire. Nous avons un dispositif, que je ne peux pas développer, parce que ce serait trop long, mais, sur les territoires, nous essayons de former tous les acteurs (le TOS du collège, le garde-champêtre, les assistantes sociales, l'animateur, les associations, les clubs sportifs, etc.). Mais nous n'y arrivons pas. Nous arrivons à faire venir les animateurs en leur disant : « Nous allons vous apprendre des choses sur la jeunesse », mais les associations ne se sentent absolument pas concernées. « Nous, nous faisons du théâtre, cela marche très bien comme cela ». Le club de foot veut faire du foot. Nous savons que c'est fondamental, mais les acteurs ne se sentent pas concernés. Et parallèlement, il y a une deuxième problématique qui est que les animateurs sont des animateurs. On veut leur donner de multiples compétences, qu'ils n'ont pas, qu'ils ne revendiquent pas et qu'ils ne veulent pas porter. Et là, on est face à une contradiction : ce sont eux qui voient les jeunes, mais ils ne veulent pas porter cette responsabilité d'être en même temps animateurs sportifs et éducateurs.

***Bernard BIER***

La question que vous posez, c'est : quelle pédagogie politique ? Comment le politique peut-il réussir à mobiliser, à convaincre ? Vaste question.

***Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse et aux musiques actuelles de Libourne***

Je voulais revenir sur ce que disait Monsieur GARNIER-LAVALLAY, à savoir que l'on aurait le temps. Je ne crois pas, moi, qu'on ait le temps, parce qu'un mandat, c'est court et que la jeunesse, il faut s'en occuper maintenant. Il faut vite s'occuper des jeunes, sinon, cela ne sert à rien. Il faut aller très vite.

***Bernard BIER***

En même temps, un autre collègue nous disait : « Ce n'est pas parce qu'il y a une nouvelle équipe municipale, y compris d'une autre couleur politique, que l'on balaie tout ». C'est normal qu'il y ait des infléchissements, mais comment inscrire dans une certaine pérennité des actions qui sont d'intérêt général et qui dépassent les clivages, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas des orientations propres à tel ou tel courant.

**Sabine AGGOUN**

Nos jeunes grandissent, et si on ne s'en occupe pas maintenant...

**Bernard BIER**

Ils deviendront vieux et il n'y aura plus de problèmes de jeunesse !

**Sabine AGGOUN**

Oui, mais ils seront peut-être aigris.

**Bernard BIER**

Merci à tous et bon courage pour la suite !